

Notice destinée aux candidats à une Admission Sur Titres

en formation initiale d'ingénieur sous statut étudiant de :

IMT Mines Albi - IMT Mines Alès

IMT Nord Europe

Session 2023

Date d'ouverture de la plateforme de candidature

<https://ast.concours-mines-telecom.fr/candidature>

le 23 janvier 2023 à 14h

Date de clôture des candidatures le **vendredi 17 mars 2023 à 23h**

Ministère de l'Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique

Sommaire

1.	Titres pris en considération	3
1.1	Candidats de niveau DUT ou Licence	3
1.1.1	Titres français.....	3
1.1.2	Titres étrangers.....	3
1.2	Candidats de niveau M1	3
1.2.1	Titres français.....	3
1.2.2	Titres étrangers.....	3
1.3	Autres conditions	3
2.	Nombres de places ouvertes aux admissions sur titres en 2022	4
3.	Procédure d'admission.....	4
3.1	Principes.....	4
3.2	Constitution et dépôt du dossier de candidature	5
3.3	Admissibilité.....	7
3.4	Épreuves probatoires.....	7
3.5	Procédure d'intégration commune	7
4.	Annexes.....	10
	Annexe 1 : titres pris en considération pour l'admission sur titres en première année du cycle ingénieur.....	10
	Annexe 2 : titres pris en considération pour l'admission sur titres en deuxième année du cycle ingénieur.....	11
	Annexe 3 : nature des épreuves probatoires	12
	Épreuve d'anglais.....	12
	Épreuve d'entretien avec jury	12
	Annexe 4 : présentation succincte des écoles (cf. pages suivantes).....	12

La présente notice décrit la procédure commune d'admission sur titre de candidats français ou étrangers en formation initiale d'ingénieur sous statut étudiant dans les écoles IMT Mines Albi, IMT Mines Alès et IMT Nord Europe, en première ou deuxième année du cycle ingénieur.

Elle fait office de règlement et tous les candidats doivent s'y conformer sous peine de nullité de leur candidature.

1. Titres pris en considération

1.1 Candidats de niveau DUT ou Licence

L'admission se fait en **première année du cycle ingénieur** à **IMT Mines Albi, IMT Mines Alès et IMT Nord Europe**.

1.1.1 Titres français

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires d'un diplôme ou titre français de niveau **Licence** ou d'un **diplôme de DUT**, dont les spécialités figurent dans l'[annexe 1](#).

Il est à noter que les diplômes, titres et spécialités recevables sont propres à chaque école ; les candidats sont invités à se reporter aux tableaux de l'[annexe 1](#).

1.1.2 Titres étrangers

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires de formation, diplôme ou titre jugés, par le jury d'admission, équivalents aux titres et diplômes de l'[annexe 1](#).

1.2 Candidats de niveau M1

L'admission se fait en **deuxième année du cycle ingénieur** à **IMT Mines Albi, IMT Mines Alès et IMT Nord Europe**.

1.2.1 Titres français

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires d'un titre de niveau Bac+4, **première année de cycle Master validée (M1)** dans certaines spécialités, ou d'un diplôme ou titre équivalent attestant le suivi d'un cursus universitaire d'au moins quatre années d'études après le baccalauréat. La liste des spécialités conditionnant la recevabilité des dossiers de candidature figure, pour chaque école, dans les tableaux de l'[annexe 2](#).

1.2.2 Titres étrangers

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires de formation, diplôme ou titre jugés, par le jury d'admission, équivalents aux titres et diplômes de l'[annexe 2](#).

1.3 Autres conditions

Ne sont pas autorisées les candidatures des étudiants qui se présentent, la même année, à la même formation, par une voie d'admission autre que celle de l'admission sur titres.

Dans le cadre de la validation des enseignements supérieurs, le jury d'admission sur titres est le seul habilité à examiner la validité de la candidature.

2. Nombres de places ouvertes aux admissions sur titres en 2023

Tableau 1 : nombres de places par école et par filière

Écoles	Admission en 1 ^{re} année du cycle ingénieur		Admission en 2 ^e année du cycle ingénieur	Total
	Licence (L3)	DUT	M1	
IMT Mines Albi	10		5	15
IMT Mines Alès	7	8	5	20
IMT Nord Europe	5	5	5	15
Total	22	13	15	50

* Le jury d'admission se réserve la possibilité de reporter des places non pourvues d'une filière sur une autre.

Nota bene

Des admissions sur titres d'étudiants français ou étrangers peuvent être organisées dans chaque école pour des publics spécifiques.

C'est dans ce cas le jury local d'admission qui instruit les dossiers de candidature et propose au directeur de l'école concernée la liste des élèves admis sur titres en première ou deuxième année du cycle ingénieur.

3. Procédure d'admission

3.1 Principes

Le dossier de candidature est unique pour les trois écoles. Selon les écoles dans lesquelles votre dossier est recevable (cf. annexes [1](#) et [2](#)), vous devez établir, sur la plateforme de candidature, **un ordre préférentiel des écoles pour lesquelles vous êtes candidat**. Dès lors, votre dossier de candidature sera vérifié par l'école que vous aurez placée en premier choix.

La date de clôture pour le dépôt des candidatures sur la plateforme est le **vendredi 17 mars 2023**

L'attention du candidat est attirée sur le fait que son diplôme peut être recevable dans une des trois écoles et pas dans une autre ; il lui appartient de vérifier cet état de fait dans les tableaux des annexes [1](#) et [2](#), et d'en tenir compte dans l'établissement de son ordre préférentiel.

Exemple : vous êtes actuellement étudiant(e) en 3^e année de Licence de Biochimie, Biologie. Vous ne pouvez être candidat que pour deux des trois écoles : IMT Mines Albi, IMT Mines Alès.

L'ordre préférentiel est très important pour la procédure d'intégration. Toute demande de modification de l'ordre préférentiel sera **rejetée**.

Une fois que votre dossier de candidature sera clôturé sur la plateforme, il sera réceptionné par l'école de choix 1. La procédure comporte quatre phases :

- **Admissibilité** : votre dossier est examiné par le jury, qui peut soit rejeter votre candidature, soit vous déclarer admissible. Si vous êtes admissible, vous l'êtes dans toutes les écoles pour lesquelles vous êtes candidat. La commission d'admissibilité aura lieu le **vendredi 07 avril 2023**. Les résultats seront publiés :

mercredi 12 avril 2023 à 18h

sur <https://ast.concours-mines-telecom.fr/candidature/>

- **Épreuves probatoires** : si vous êtes admissible, vous serez convoqué(e) à des épreuves probatoires qui se déroulent sur une journée selon le calendrier de l'école de choix 1 (cf. tableau page 8)
- **Admission** : le jury, au vu de votre dossier et du résultat des épreuves probatoires, établit les tableaux d'admission communs. La commission d'admission aura lieu le **jeudi 25 mai 2023**. Les résultats seront publiés

le jeudi 25 mai 2023

sur https://ast.concours-mines-telecom.fr/admissions_titres/

Les candidats qui, à la date du 25 mai 2023, ne seront pas encore en possession du titre exigé pour la candidature seront (le cas échéant) admis sous réserve de produire leur titre (ou leur attestation de réussite) au plus tard le 21 juillet 2023.

- **Intégration** : si vous êtes retenu, vous pourrez consulter, sur internet https://ast.concours-mines-telecom.fr/admissions_titres/ une proposition d'intégration, tenant compte de vos résultats, de votre choix préférentiel et des places disponibles.
Les propositions d'intégration se déroulent **du vendredi 26 mai au vendredi 21 juillet 2023**.

3.2 Constitution et dépôt du dossier de candidature

Vous ne devez déposer **qu'un dossier de candidature unique sur la plateforme**, quel que soit le nombre d'écoles pour lesquelles vous êtes candidat.

Sur la plateforme vous indiquerez l'ordre préférentiel des écoles pour lesquelles vous êtes candidat, **en tenant compte des conditions de recevabilité de votre diplôme (cf. annexes 1 et 2)**.

Votre candidature est à effectuer au plus tard le vendredi 17 mars 2023 à 23h sur la plateforme ci-dessous :

<https://ast.concours-mines-telecom.fr/candidature>

NB : A la date du 17 mars, il est impératif que votre dossier soit complet pour être clôturé. Il est en particulier nécessaire que votre dossier comprenne soit une fiche d'appréciation confidentielle soit une fiche de poursuite d'études (cf composition du dossier de candidature ci-dessous) pour être clôturé.

Si, à la date du 17 mars, vous ne possédez pas encore l'un des titres exigés, vous devrez, aussitôt le titre acquis, envoyer dans les meilleurs délais, en tout état de cause au plus tard le **21 juillet 2023**, les pièces justificatives correspondantes. En aucun cas l'admission définitive ne pourra être prononcée si ces pièces justificatives sont manquantes.

Sur la plateforme dédiée <https://ast.concours-mines-telecom.fr/candidature> votre **dossier de candidature** doit comporter, les pièces justificatives et documents suivants :

- **formulaire de candidature dûment complété,**
- et les **pièces officielles** suivantes :
 - photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
 - un certificat de scolarité pour l'année 2022-2023 (ou, le cas échéant, pour l'année scolaire d'obtention du diplôme requis) précisant la formation suivie ;
 - vos **relevés de notes obtenues** depuis le baccalauréat ;
 - des photocopies de vos **attestations de diplômes ou de titres (baccalauréat et depuis le baccalauréat)** et, en tout état de cause **au plus tard le 21 juillet 2023**, une copie du diplôme requis ou de l'attestation correspondante ainsi que le **relevé de notes du 2^e semestre 2022-2023** ;
 - les étudiants inscrits en Licence (L3) au titre de l'année scolaire 2022-2023 devront impérativement fournir, dès le dépôt de leur dossier d'inscription, le synoptique détaillé de l'année L3 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...) ;
 - les étudiants inscrits en 1^{ère} année de Master au titre de l'année scolaire 2022-2023 devront fournir, dès le dépôt de leur dossier de candidature, le synoptique détaillé de l'année M1 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...).
- **Votre dossier doit également comporter au plus tard le 17 mars 2023**
 - soit **une fiche d'appréciation confidentielle déposée par une personne** (responsable de votre dernier cycle d'études suivi) que vous aurez désignée pour renseigner cette fiche. Pensez à anticiper pour que votre fiche soit déposée sur la plateforme avant le 17 mars 2023.
 - soit **une fiche de poursuite d'études qui est un document spécifique à votre établissement que vous aurez déposé sur la plateforme.**
- Une **lettre de motivation dactylographiée**, qui précise dans quelles conditions se sont déroulées vos études antérieures, les raisons de vos orientations successives, les raisons de votre projet de poursuite d'études au sein d'une de nos écoles, la justification de vos choix d'écoles, la carrière que vous envisagez. Les étudiants inscrits en Master au titre de l'année scolaire 2022-2023 devront argumenter leur choix préférentiel pour démontrer l'articulation logique entre la formation suivie en Bac+4 et le choix d'école.
- Un **curriculum vitae** comportant des éléments précis des formations et des stages suivis ou à venir depuis le baccalauréat.
- **Frais d'inscription : 76 € à régler à votre école de choix 1** (cf. modalités de paiement en annexe).
- Les **candidats boursiers** du gouvernement français (Bourses de l'enseignement supérieur, du CROUS), sont exonérés des droits d'inscription sous réserve d'avoir fourni les documents fixés dans le cadre de l'inscription commune (attestation délivrée par le CROUS).

3.3 Admissibilité

Le jury de recrutement commun aux trois écoles est chargé d'instruire les dossiers de candidature. Ce jury examine :

- les conditions de recevabilité des dossiers et notamment celles relatives à la nature et aux spécialités des titres ou des diplômes requis ;
- la qualité des dossiers, en s'appuyant en particulier sur la fiche d'appréciation confidentielle du responsable de votre formation, sur vos résultats obtenus pendant les deux dernières années d'études menant au diplôme requis et sur votre parcours depuis l'obtention du baccalauréat.

L'admissibilité vaut pour toutes les écoles auxquelles vous êtes candidat, sous réserve des conditions de recevabilité propres à chacune. Le jury d'admission sur titres dresse la liste des candidats convoqués aux épreuves probatoires. Les résultats sont consultables

Dès le 12 avril 2023 à 18h, sur le site

https://ast.concours-mines-telecom.fr/admissions_titres/

Les décisions du jury sont sans appel.

3.4 Épreuves probatoires

Les candidats déclarés admissibles sont convoqués, dans l'école de choix 1, aux épreuves probatoires. Celles-ci sont organisées sur une journée selon le calendrier de l'école de choix 1 (cf : tableau page 8) et comportent :

- un entretien avec jury ;
- un test d'anglais.

Une note inférieure ou égale à 4/20 à l'une de ces épreuves est éliminatoire. Les candidats admissibles pourront prendre connaissance de leur date de convocation sur le site :

https://ast.concours-mines-telecom.fr/admissions_titres/

Pour davantage d'information sur ces épreuves, se référer à l'[annexe 3](#).

Le calendrier prévisionnel des épreuves probatoires orales par école, figure dans le Tableau 2 ci-dessous. **En fonction de la situation sanitaire du moment, la commission en charge du recrutement se réserve le droit d'organiser les épreuves orales à distance.**

Tableau 2 : tableau prévisionnel des épreuves orales par école de choix 1

Session 2023	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Nord Europe
Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 mai		X	X
Lundi 15 et mardi 16 mai	X		

3.5 Procédure d'intégration commune

Toute la procédure d'intégration se déroule par internet, sur le site https://ast.concours-mines-telecom.fr/admissions_titres/

L'ordre préférentiel dans lequel vous aurez classé les écoles lors du dépôt de votre candidature est pris en compte dans les propositions qui vous seront faites. Une admission dans une école vous fait perdre le droit d'intégrer les écoles moins bien classées dans votre liste de choix.

Les tableaux d'admission sont mis à jour à chaque début de période. Votre situation dans ces tableaux d'admission (des écoles choisies lors de votre inscription) peut donc évoluer entre deux périodes. Le calendrier comporte 4 périodes allant **du vendredi 26 mai au vendredi 21 juillet 2023** comme le précise le Tableau 3 suivant.

Tableau 3 : calendrier des périodes d'intégration

Période	Début de période	Heure	Fin de période	Heure
1	Vendredi 26 mai	14h	Vendredi 2 juin	23h
2	Lundi 5 juin	14h	Vendredi 9 juin	23h
3	Lundi 12 juin	14h	Vendredi 16 juin	23h
4	Lundi 17 juillet	14h	Vendredi 21 juillet	23h

IMPORTANT : tout candidat désirant maintenir sa candidature doit obligatoirement se connecter au cours de chaque période. En cas de non connexion ou de non réponse à une proposition qui vous est faite, vous serez automatiquement éliminé des tableaux d'admission.

Il appartient à chaque candidat de suivre l'évolution de son statut dans la liste. En fonction de votre position dans les écoles que vous avez choisies lors de l'inscription, vous avez à prendre l'une des décisions suivantes :

- **OUI DÉFINITIF** : j'intègre l'école qui m'est proposée. Si cette école n'est pas mon école de choix 1, je ne souhaite pas intégrer l'une des autres écoles mieux classées dans ma liste de choix.
- **OUI MAIS(*)** : j'intègre provisoirement l'école qui m'est proposée, mais j'espère qu'une école mieux classée dans mon choix me sera proposée ultérieurement.
- **NON MAIS(*)** : je refuse l'école qui m'est proposée, mais j'espère qu'une école mieux classée dans ma liste de choix me sera proposée ultérieurement.
- **ATTENTE(*)** : je maintiens ma candidature et reste susceptible d'être admis(e) dans toutes les écoles auxquelles je suis candidat(e) ; j'espère qu'une école me sera proposée ultérieurement.
- **NON** : je démissionne de toutes les écoles choisies.

(*) Vous devez vous connecter à chaque période (à partir du vendredi 26 mai 2023) pour valider (le cas échéant) votre décision d'intégration ou maintenir votre candidature.

Vous disposez d'un délai très court pour prendre votre décision et pour la valider sur internet : lorsqu'une école vous est proposée, vous devez indiquer votre décision avant la fin de la période en cours. Si vous ne pouvez pas effectuer cette opération vous-même, donnez des consignes précises à l'un de vos proches en lui communiquant votre code.

En cas de décision d'intégration, (« oui définitif » ou « oui mais »), vous devez transmettre à l'école concernée, le dossier d'intégration qui vous sera remis lors des épreuves orales d'admission (sauf dans le cas où ce dossier a déjà été envoyé à une autre école).

Votre admission définitive sera prononcée uniquement lorsque vous aurez transmis à l'école concernée, le titre exigé pour la candidature (DUT, L3, M1), et ceci au plus tard le 21 juillet 2023.

Les décisions d'admission sont sans appel.

4. Annexes

Annexe 1 : titres pris en considération pour l'admission sur titres en première année du cycle ingénieur

Sont autorisés à présenter leur candidature à l'admission sur titres en première année du cycle ingénieur de IMT Mines Albi, IMT Mines Alès et IMT Nord Europe, les étudiants titulaires de l'un des diplômes ou titres figurant dans le Tableau 4 suivant.

Tableau 4 : titres, diplômes ou formations requis pour une admission en première année du cycle ingénieur

Titre, diplôme ou formation	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Nord Europe
Licence (L3)	Oui	Oui	Oui
DUT	Non	Oui	Oui

La liste des mentions ou spécialités des Licences et des DUT, conditionnant la recevabilité des dossiers de candidature pour chaque école, figure dans les tableaux ci-après. Les étudiants étrangers sont autorisés à présenter leur candidature s'ils disposent de diplômes ou titres jugés, par la commission d'admissibilité, équivalents à ceux indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Le Tableau 5 ci-dessous indique les mentions (ou spécialités) des **Licences** recevables pour chaque école. Les candidats devront impérativement produire le synoptique du cursus suivi en L1, L2 et L3 afin de valider la cohérence avec les programmes pédagogiques des écoles.

Tableau 5 : licences recevables pour une admission en première année du cycle ingénieur)

Licences	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Nord Europe
Chimie	Oui	Oui	Oui
Biologie, Biochimie	Oui	Oui	Non
Informatique (sauf informatique de gestion)	Oui	Oui	Oui
Mathématiques	Oui	Oui	Oui
Mathématiques et Informatique	Oui	Oui	Oui
Mathématiques et Physique	Oui	Oui	Oui
EEA (Électronique, Électrotechnique, Automatique)	Oui	Oui	Oui
Mécanique, Génie Mécanique, Génie Civil	Oui	Oui	Oui
Matériaux	Oui	Oui	Oui
Physique	Oui	Oui	Oui
Sciences et Techniques pour l'Ingénieur	Oui	Oui	Oui

Les DUT dont les spécialités sont indiquées dans le Tableau 6 sont acceptés dans les conditions suivantes (les DUT ne figurant pas dans cette liste ne sont pas acceptés) :

Tableau 6 : DUT recevables pour une admission en première année du cycle ingénieur

Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Nord Europe
Chimie	Non	Oui	Oui
Génie chimique, génie des procédés	Non	Oui	Oui
Génie civil, construction durable	Non	Oui	Oui
Génie électrique et informatique industrielle	Non	Oui	Oui
Génie industriel et maintenance	Non	Oui	Oui
Génie mécanique et productique	Non	Oui	Oui
Génie thermique et énergie	Non	Oui	Oui
Informatique	Non	Oui	Non
Mesures physiques	Non	Oui	Oui
Sciences et génie des matériaux	Non	Oui	Oui

Annexe 2 : titres pris en considération pour l'admission sur titres en deuxième année du cycle ingénieur

Les étudiants pouvant justifier d'une première année de formation en cycle Master validée (M1) peuvent postuler pour une admission **en deuxième année du cycle ingénieur** à **IMT Mines Albi, IMT Mines Alès et IMT Nord Europe**.

Le Tableau 7 ci-dessous indique les domaines ou mentions recevables pour chaque école.

Les candidats devront impérativement produire le synoptique du cursus suivi en M1. Le jury de recrutement vérifiera la cohérence entre la formation suivie et la formation de l'école envisagée.

Tableau 7 : domaines ou mention des masters recevables au niveau M1

Domaines ou mentions	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Nord Europe
Mathématiques	Oui	Oui	Oui
Physique	Oui	Oui	Oui
Électronique, électricité, automatique	Oui	Oui	Oui
Informatique	Oui	Oui	Oui
Sciences de l'ingénieur	Oui	Oui	Oui
Mécanique	Oui	Oui	Oui
Matériaux	Oui	Oui	Oui
Génie des procédés	Oui	Oui	Oui
Génie civil	Non	Oui	Oui
Sciences de l'environnement	Oui	Oui	Oui
Chimie	Oui	Oui	Oui
Biochimie, Biologie	Oui	Oui	Non
Géosciences	Non	Oui	Non

Annexe 3 : nature des épreuves probatoires

Épreuve d'anglais

L'épreuve d'anglais, d'une durée de 15 minutes, est un entretien avec un examinateur. Elle comporte trois phases de durées sensiblement égales :

- présentation du candidat par lui-même ;
- description et analyse d'un document iconographique (image ou photo) ;
- dialogue à partir d'une mise en situation de la vie courante.

Épreuve d'entretien avec jury

La durée de l'entretien est de 25 minutes. Pendant 10 minutes maximum, le candidat se présente, puis il dialogue avec le jury.

Les questions du jury portent sur :

- le vécu du candidat ;
- ses études ;
- ses centres d'intérêt ;
- ses motivations pour le métier d'ingénieur ;
- la manière dont il envisage sa formation et son parcours professionnel ;
- etc.

Annexe 4 : présentation succincte des écoles (cf. pages suivantes).

IMT MINES ALBI
Campus Jarlard – Route de Teillet
81013 ALBI CT Cedex 09
Tél. 05 63 49 31 11 / 30 45
admissions@mines-albi.fr
<https://www.imt-mines-albi.fr>

FORMATION : Ingénieur IMT Mines Albi filière étudiant :

Durée : 3 ans (concours CPGE, L3) ou 2 ans (Master 1, Pharmaciens 5^e année *).

* NB : les étudiants des facultés de pharmacie (en 5^e année filière industrie) souhaitant préparer le double diplôme pharmacien–ingénieur sont recrutés directement par IMT Mines Albi: voir www.imt-mines-albi.fr/

IMT Mines Albi est une école qui allie science et humain pour une société agile et durable. Elle forme des ingénieurs généralistes, responsables, autonomes et moteurs des transitions pérennes. Les ingénieurs d'IMT Mines Albi en devenir sont amenés à s'interroger sur leur responsabilité future et leur impact sur la société. Ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'un programme équilibré pour leur apporter les connaissances fondamentales et l'ouverture pluridisciplinaire recherchée par les entreprises et la société. Les transitions écologique, numérique et l'usine du futur sont un marqueur fort de l'identité d'IMT Mines Albi. Ces « humanités et transitions » s'inscrivent en première année dans le tronc commun sous forme d'enseignements spécifiques et de rencontres.

DES PARCOURS DIVERSIFIES

Chaque élève a un référent chargé de l'accompagner dans la construction de son projet professionnel.

3 stages en entreprises sont prévus dans son parcours en première, deuxième et troisième année (11 mois de stage sur l'ensemble de la scolarité).

Après le tronc commun des 3 premiers semestres de formation, un choix de 4 options et de 11 parcours est proposé :

1.Énergies renouvelables, Production et Construction durables	2. Procédés et processus pharmaceutiques, agroalimentaires et cosmétiques	3. Matériaux et procédés avancés pour les transports de demain	4. Génie industriel, processus et systèmes d'information
- Bâtiments et villes durables - Conversion, distribution et production propre - Énergie et transition numérique	- Métiers de la production - Métiers de la R&D	- Caractérisation et fabrication des matériaux métalliques - Caractérisation et fabrication des matériaux composites - Modélisation et mécanique numérique - Instrumentation d'essais et optimisation par les données	- Génie des systèmes d'information - Génie Industriel

S'y ajoute la possibilité d'effectuer son option ou un double diplôme dans une autre école de l'Institut Mines-Télécom (dont IMT Business School et IMT Mines Alès) et dans d'autres écoles partenaires comme par exemple ENSTA Bretagne, ISAE SUPAERO ou Science Po Paris.

Des parcours adaptés et des accompagnements spécifiques sont également prévus (Étudiants Entrepreneurs, sportifs de haut niveau, élèves en situation handicap).

UNE DIMENSION INTERNATIONALE GARANTIE

Stage ou séjour académique d'un semestre à l'étranger obligatoire.

La pratique impérative de l'Anglais et d'une autre langue étrangère à choisir (allemand, espagnol, italien, portugais, chinois, russe, japonais, arabe).

34 accords de doubles-diplômes internationaux.

Des échanges internationaux avec 30 universités dont 23 européennes : Allemagne Angleterre, Australie, Canada, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Italie, Norvège, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Suède.

PLACEMENT des cinq dernières promotions :

Le taux d'emploi est de 98%. 40% ont trouvé leur premier emploi suite au stage de fin d'études

21% poursuivent leurs études (thèses incluses)

Salaire moyen d'embauche : 40,1 K€ par an (rémunération brute annuelle avec primes).

ACTIVITES ET ASSOCIATIONS

Des occasions multiples de s'investir dans la vie de l'École.

Un Bureau des Élèves dynamique : clubs sportifs et culturels...

Des manifestations d'envergure : Gala des Mines (soirée de prestige), Challenge du Mineur (tournoi de rugby à 7),

Festival européen de théâtre (Acthèa), nuit du volley (OVNI), Festival du tarot...

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

815 élèves en formation ingénieur.

Droits de scolarité : 2150 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 4150 €/an pour les étudiants hors union européenne.

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation nationale (sur crédits École).

Possibilité de logement pour tous les élèves-ingénieurs : résidences implantées sur le campus ou en centre-ville, studio meublé de 18 m² avec prise télévision, ligne téléphonique, réseau informatique (pièce principale avec literie et bureau, salle d'eau avec WC, cuisine intégrée), loyer d'environ 306 € par mois (toutes charges incluses et hors aides au logement).

Albi est à moins d'une heure de Toulouse (billet d'avion A.R. Paris-Toulouse à partir de 90 euros).

Directeur des Formations : Bruno LADEVIE, Rébecca BONNAIRE, Directrice de la filière ingénieur étudiant

Service admissions : Claire BERNIGOLE, Elena CISMARU, Laurence HUE,

IMT MINES ALÈS
6 avenue de Clavières 30319 ALÈS Cedex
Tél. 04 66 78 50 58
admissions@mines-ales.fr
<https://www.imt-mines-ales.fr>

FORMATION

Durée : 3 ans (concours CPGE, L3, DUT) ou 2 ans (Master 1)

Une formation d'ingénieur généraliste. Des connaissances scientifiques, techniques et de management de hauts niveaux acquises dans un environnement de type entrepreneurial. L'ingénieur IMT Mines Alès est un ingénieur capable de prendre des risques, d'inventer, d'innover, de décider, d'agir et de créer de l'activité.

Une pédagogie novatrice, la formation - action. Un système éducatif qui se veut ouvert, actif, proche de l'entreprise, confrontant l'étudiant à des situations réelles. Les élèves disposent tous d'une tablette numérique les accompagnant tout au long de leur scolarité.

Une connaissance pratique du milieu industriel. En plus des stages et du projet de fin d'études, les élèves réalisent 2 missions de terrain en entreprise de 5 semaines chacune et un projet de recherche en laboratoire.

Au cours des deux dernières années de formation, un **large choix d'options** est proposé dans 6 domaines d'excellence :

<ul style="list-style-type: none">• Environnement, Énergie, Risques• Matériaux Innovants et Écologiques• Informatique et Intelligence artificielle	<ul style="list-style-type: none">• Génie civil et Bâtiment durable• Ressources minérales et Aménagement du Sous-Sol• Industrie du Futur (Mécatronique, Génie Industriel)
--	---

Et 6 profils métiers : Ingénieur Manager Stratégie Innovation, Ingénieur d'affaires, International Responsible Business Developer, Chef de projets complexes, Ingénieur Supply Chain Manager, Responsable d'unités.

Une scolarité adaptée. L'école met en place des cursus aménagés ou personnalisés pour des élèves qui présentent un projet personnel très affirmé (création d'entreprise...) ou un profil particulier (sportif ou artiste de haut niveau).

L'ouverture à l'international est l'une des priorités de l'école. Une expérience de 4 mois à l'étranger minimum est obligatoire. La maîtrise de l'anglais est une impérieuse nécessité ; réussite obligatoire d'un test externe (TOEIC 800).

50 % des élèves choisissent d'effectuer une partie de leur cursus au sein d'un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger. L'école a établi des partenariats avec des universités sur les cinq continents et a passé plus de 29 accords de doubles diplômes avec des universités étrangères.

Entre autres

- Universités de Liège et de Mons (Belgique) : Ingénieur Architecte
- Concordia University (Canada)

Parcours bi-diplômant également avec :

- L'école nationale supérieure de chimie de Montpellier
- L'école nationale supérieure d'architecture de Montpellier
- Ainsi que des écoles de commerce et de management
 - Audencia Nantes
 - Institut Mines-Télécom Business School Evry
- **Masters scientifiques et techniques** dans les domaines géosciences, mécanique, eau, bio-ingénierie des tissus et des implants, Biotechnologies, Sciences et numérique pour la santé...

Une ouverture est possible vers la recherche en dernière année d'études.

PLACEMENT

60 % des diplômés trouvent un emploi avant la fin de la scolarité ; 19 % sont embauchés à l'étranger ; 92 % sont placés en moins de 4 mois.

Salaire moyen brut annuel d'embauche : 41.4k€. Plus de 7000 anciens élèves en activité.

LA VIE EXTRA-SCOLAIRE

Le Cercle des Élèves et le bureau des sports permettent aux élèves de s'investir dans de multiples activités (une trentaine de sports collectifs ou individuels) ; près de 60 clubs, depuis le rugby jusqu'à la pâtisserie, en passant par l'apiculture et le piano. Les élèves organisent des événements : gala, ~~RKGE~~, Meuh Folle... et participent à des challenges.

Nouveaux espaces de co-working à la Maison des Elèves.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

+ de 1200 élèves

Droits et frais de scolarité : 2400 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 4400 €/an pour les étudiants hors union européenne. Les boursiers sont exonérés de ces droits.

Bourses du CROUS.

Hébergement à la Maison des Élèves : réseau informatique haut débit (à partir de 296 €/ mois hors aide au logement)

Restaurant de l'École le midi

Directeur des Etudes : Michel FERLUT

Directeur-Adjoint des études : James OLLIVIER

Équipe Admissions : Christiane BASTIDE

IMT Nord Europe
941 rue Charles Bourseul - CS 10838
59508 DOUAI Cedex
Tél. 03 27 71 20 30
admission-ast@imt-nord-europe.fr
<https://imt-nord-europe.fr/>

FORMATION Ingénieur IMT Nord Europe sous statut Étudiant :

Cursus nouveau issu de la fusion entre Mines Douai et Télécom Lille.

Une école et une formation au cœur des transitions énergétique, écologique, numérique et industrielle.

Durée : 3 ans (concours CPGE, L3, DUT), 5 ans (après Bac) ou 2 ans (M1)

Projet pédagogique : former des ingénieurs généralistes avec approfondissement dans l'un des quatre grands domaines :

- Sciences et Technologies du Numérique,
- Processus pour l'Industrie et les Services,
- Énergie et Environnement,
- Eco-matériaux, Industrie et Génie Civil.

L'ingénieur d'IMT Nord Europe combine connaissances scientifiques, technologiques et numériques, agilité, méthodes, capacité de communication et aisance en milieu international. Ingénieur transdisciplinaire, il est capable de mener des projets complexes faisant appel à des champs disciplinaires appartenant à des domaines différents.

De plus, l'ingénieur IMT Nord Europe pourra développer une expertise dans un ou deux domaines d'approfondissement. Une **forte culture du numérique** est développée tout au long du cursus, ainsi que les savoir-faire, savoir-être et capacités managériales indispensables à l'ingénieur du XXI^{ème} siècle.

La 1^{ère} année du cycle ingénieur est basée à Douai, les années suivantes sont principalement dispensées à Lille ou Douai selon le domaine de spécialité choisi.

NOMBREUSES OUVERTURES

Des **relations internationales** privilégiées :

- Deux langues obligatoires,
- Possibilité de 1, 2, 3 semestres selon l'année d'entrée dans un établissement partenaire à l'étranger ou en France
- Possibilité de double diplôme

Une réelle **expérience en entreprise** avec au moins 13 mois de stages (pour un entrant en 1^{ère} année du cycle ingénieur) avec une aide à la recherche de stages.

Possibilité d'orientation vers la recherche avec Master recherche en dernière année dans les domaines d'activité des Centres de Recherche et d'Innovation l'école, puis une thèse.

PLACEMENT

89 % de nos jeunes diplômés signent un CDD dès leur 1^{ère} embauche.

Salaire moyen d'embauche : 41k€ annuels.

Un réseau actif d'ingénieurs alumni : plus de 14000 diplômés répartis sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger, regroupés au sein d'une association structurée et dynamique.

UNE VIE EXTRA-SCOLAIRE INTENSE

50 associations et clubs/comités réparties au sein des Bureaux des Élèves ; des Sports ; des Arts ; de l'Humanitaire

Organisation des manifestations de haut niveau (Eurotandem, Cartel des Mines...) et participation à de multiples compétitions (Course Croisière EDHEC, Marathon SHELL, ...).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Promotions d'environ 380 élèves en 1^{ère} année du cycle ingénieur

Droits de scolarité : 2150 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 4150 €/an pour les étudiants hors union européenne (2022-2023). Les boursiers sont exonérés de ces droits.

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation Nationale

Logement : une maison des élèves regroupant 3 résidences gérées par l'école en centre-ville de Douai (825 chambres individuelles) avec restauration et disposant des infrastructures modernes de communication. À Lille : résidence REEFLEX sur le Campus de Villeneuve d'Ascq (sous réserve de places disponibles).

Coût de l'hébergement : à partir de 299 €/ mois hors ALS à Douai (plus d'infos sur <https://imt-nord-europe.fr/experience-etudiante/logements/>)

Restauration : achat des tickets via plateforme : ticket unitaire 3.90€ (vendu par 5 minimum) - lot de 10 tickets 38€ - lot de 30 tickets 113€ valables le midi et soir.

Forfait petit déjeuner 5 jours : 9.50€ Unité café : 5€ les 10 cafés

Responsable Pôle Formation Ingénieur Statut Etudiant : Sabine LEROY

Pôle Executive Education : Aurore HERMANT

Annexe 5 : Frais d'inscription – modalités de paiement

Les frais d'inscription sont de 76 €. Le paiement doit être effectué à votre école de choix 1 par virement bancaire. Vous devrez préciser Nom_Prénom_admission sur titre 2023

Pour tout autre moyen de paiement, contacter le service admissions de l'école de choix 1.

IMT Mines Albi Service admissions Campus Jarlard Route de Teillet 81013 ALBI CT Cedex 09 Tél. 05.63.49.30.45 Fax. 05.63.49.30.99 admissions@mines-albi.fr http://www.mines-albi.fr	IMT Mines Alès Équipe Admissions 6 avenue de Clavières 30319 ALÈS Cedex Tél. 04.66.78.50.58 admissions@mines-ales.fr http://www.mines-ales.fr	IMT Nord Europe Pôle Executive Education 941 rue Charles Bourseul CS 10838 - 59508 DOUAI Cedex Tél. 03.27.71.20.30 admission-ast@imt-nord-europe.fr http://www.imt-lille-douai.fr
--	---	--

RIB des Écoles

IMT Mines ALBI

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ							
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre comptes (virements, paiements des quittances, etc...)							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N compte		Clé		Domiciliation	
10071	42000	00001002897		31		TPST ETIENNE	
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1420	0000	0010	0289	BIC (Bank Identifier Code)	
Titulaire du compte							
MINES ST ETIENNE ALBI ALES							
158 COURS FAURIEL							
42023 SAINT-ETIENNE CEDEX - FRANCE							
TRPUFRP1							

IMT Mines ALES

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	30000	00001008285	34	TPNIMES TRESOR GALE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1300	0000	0010	0828	534	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

REGIE REC DROITS SCOLARITE ENS MINES D'ALES

IMT Nord Europe

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	59000	00001024334	44	TPNILE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	2433	444	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

IMT NORD EUROPE AGENCE COMPTABLE